1. *Débitrice:* **MMT Mermoud & Terry SA, 1907 Saxon**
2. *Remarques:* A la suite de l'admission d'une créance de 3e classe sur laquelle l'administration n'avait pas pu se prononcer lors du premier dépôt de l'état de collocation (art. 59 OAOF), un état de collocation complémentaire est déposé pour cette créance à l'étude de Me Pierre-Antoine Buchard, avocat à Martigny.
   Date du dépôt: 23 mars 2007.
   Délai pour contester: 12 avril 2007.

   Pierre-Antoine Buchard, avocat
   1920 Martigny

(03855022)